



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E154982

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUILLON-TERRE-PLAINE 2001B00128

Siret : 437 579 774 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0024180

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145420602

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145420602

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : VILACA PERE ET FILS SARL

7 CHEMIN DE LA RIVIERE
PERRIGNY
89420 GUILLON

Téléphone : 03 86 32 12 71

Portable : 06 23 86 18 68

Site Internet :

E-mail : vilacapereetfils@gmail.com

Responsabilité légale :

VILACA DAVID GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 14/03/2024 |
| 5221 | Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert | 14/03/2024 |
| 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | 14/03/2024 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 14/03/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudière bois | 01/01/2021 |
| o Poêle ou insert bois | 01/01/2021 |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.